



CALIPETON FORMATIONS / 10 Lieu-dit Larmor, 56690 LANDAUL

SARL immatriculée sous le n° 900 905 498 à la préfecture de Vannes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560980656. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail)

calipeton.formations@gmail.com / <http://calipetonformations.com>

Programme de la formation

- **Intitulé de la formation** : “Guidance parentale et partenariat parental en ergothérapie. Soutenir les co-occupations.”
- **Date** : Jeudi 13 et vendredi 14 mars 2025
- **Durée** : 2 jours - 14h00
- **Lieu de formation** : Hestia Formations, 5 rue Charles Duchesne, 13290 Aix en Provence
- **Prérequis** : Être un professionnel du domaine de la santé
- **Public visé** : Ergothérapeute, étudiant en 3 année d'ergothérapie
- **Intervenant et qualification** : Madame Luzu Clémentine, ergothérapeute DE libérale en pédiatrie, monitrice de portage

Programme détaillé de la formation :

Jour 1 : 9h00/12h30 - 13h30/17h00

Séquence 1 / objectif pédagogique n°1 : Sensibiliser à l'importance d'une approche centrée sur la famille dans la pratique professionnelle.

Ouverture de la session zoom 8h30

9h00 accueil des stagiaires, présentation, point sur l'état des lieux des connaissances, arbre des attentes

9h15 Des modèles biomédicaux à l'approche centrée sur la famille: fondements et principes d'action.

10h30 La théorie de l'attachement: le lien entre figure d'attachement, le caregiving et la notion de corégulation.

Pause café

11h30 La théorie synactive, le processus sensoriel et la co-régulation.

12h30 / 13h30 Pause repas

Séquence 2 / objectif pédagogique n°2 : Comprendre les principes de la guidance parentale, du partenariat parental et leur différence, appliquer lesdits principes en fonction du patient, de la famille, de l'environnement présent et de la plainte occupationnelle.

13h30 Qu'est-ce qu'une co-occupation et quelles sont les principales co-occupations du bébé et de l'enfant.

Pause café

15h30 Soutenir les co-occupations et guider les parents dans leur rôle de co-régulateur. Exemple de co-régulation puis d'auto-régulation pour la dyade parent/enfant. Intervention de l'ergothérapeute

Mis à jour le 27.02.2024 - 1/3





auprès des parents (modèle PEOP).

16h45 / 17h00 Questions de fin de journée

Jour 2 : 9h00/12h30 - 13h30/17h00

Séquence 3 / objectif pédagogique n°3 : Maîtriser et savoir mettre en oeuvre les modalités pratiques du "Partenariat Parental"

Ouverture de la session zoom 8h30

9h00 Au-delà de la guidance, le partenariat parental en ergothérapie.

Pause café

11h00 L'OPC occupational performance coaching. Principe et mise en œuvre selon l'âge (bébé /jeune ou grand enfant).

12h30 / 13h30 Pause repas

Séquence 4 / objectif pédagogique n°4 : S'initier aux bases du protocole OPC "occupational performance coaching" et savoir quand l'appliquer.

13h30 Mise en situation.

Pause café

15h30 Etude et présentation de cas clinique.

16h30 / 17h00 Questionnaire d'évaluation des connaissances. Arbre des attentes et questions diverses. Questionnaires de satisfaction de la formation et de l'organisme de formation. Remise des attestations de formation et autres documents.



- **Moyens pédagogiques et méthodes d'accompagnement utilisés :**

- Powerpoint et vidéos
- Atelier individuel et restitution en grand groupe via petites classes zoom
- Mise en situation entre participants et cas cliniques
- Quizz / bataille de questions
- Arbre des attentes avec vérification de la réalisation des objectifs attendus par les stagiaires
- Débats, discussions, questionnements oraux
- Bibliographie
- Fiches récapitulatives synthétiques
- Possibilité de prendre des photos et de faire des enregistrements vidéo en accord avec le formateur et les stagiaires
- Groupe whatsapp, échanges pré et post formation
- Cosy drive pour documents complémentaires

- **Type d'évaluation pratiquée et satisfaction :**

- Questionnaire des attentes et des besoins
- Évaluation pré formation : état des lieux des connaissances
- Évaluation en cours de formation : quizz et questionnements oraux
- Évaluation post formation : questionnaire d'évaluation des connaissances
- Questionnaire de satisfaction à chaud : formation et organisme de formation
- Questionnaire à froid : intérêt pour la pratique professionnelle

